

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE



conseillée par



INITIÉE PAR



INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE CFAO



Le présent document relatif aux autres informations de CFAO a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'«AMF») le 17 octobre 2012, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et de l'article 6 de l'instruction n°2006-07 du 25 juillet 2006 de l'AMF. Ce document a été établi sous la responsabilité de CFAO.

Le présent document d'information complète la note en réponse relative à l'offre publique d'achat de Toyota Tsusho Corporation sur CFAO visée par l'AMF le 16 octobre 2012, sous le n°12-494, en application d'une décision de conformité en date du 16 octobre 2012.

Des exemplaires du présent document sont disponibles sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de CFAO (www.cfaogroup.com) et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

CFAO
18, rue Troyon
92316 Sèvres Cedex

Société Générale
CORI / COR/ FRA
75886 Paris Cedex 18

Un communiqué sera diffusé conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

TABLE DES MATIERES

1.	INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS	3
2.	EVENEMENTS RECENTS INTERVENUS DEPUIS LA PUBLICATION DU DOCUMENT DE REFERENCE	3
2.1	Communiqué de presse du 3 mai 2012 – « Chiffre d'affaires du premier trimestre 2012 »	3
2.2	Communiqué de presse du 4 juin 2012 – « Nomination de Sylvie Rucar comme membre indépendant du Conseil de Surveillance »	6
2.3	Communiqué de presse du 25 juillet 2012 – « Chiffres d'affaires du deuxième trimestre 2012 : Résultats semestriels 2012 »	6
2.4	Communiqué de presse du 7 août 2012 – « Messieurs Yasuhiko Yokoi et Takashi Hattori deviennent membres du Conseil de Surveillance de CFAO »	13
2.5	Communiqué de presse du 5 septembre 2012	14
3.	INFORMATIONS SUR LES TENDANCES ET LES OBJECTIFS DE CFAO	15
3.1	Tendances et évolutions récentes	15
3.2	Perspectives d'avenir à moyen terme	15
4.	FACTEURS DE RISQUES	17
5.	CAPITAL SOCIAL DE CFAO	18
6.	GOVERNANCE	19
6.1	Composition du Directoire	19
6.2	Composition du Conseil de surveillance	19
6.3	Information relative aux éléments de rémunération des dirigeants mandataires sociaux	20
6.4	Information relative à l'indemnité de départ du Président du Directoire	21
7.	NOUVELLES DELEGATIONS CONFEREES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE CFAO DU 25 MAI 2012 AU DIRECTOIRE	22
8.	RESOLUTIONS APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 MAI 2012	24
9.	PERSONNE ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT POUR CFAO ..	26

1. INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, il est précisé que les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de CFAO incorporent par référence le document de référence, enregistré auprès de l'AMF le 6 avril 2012 sous le numéro R.12-009 (le « **Document de Référence 2011** ») et mis à disposition sur le site de l'AMF et le rapport financier semestriel au 30 juin 2012 qui a été diffusé le 25 juillet 2012.

Ces documents sont disponibles sur le site Internet de CFAO (www.cfaogroup.com) et mis gratuitement à la disposition du public au siège de CFAO, 18 rue Troyon, 92316 Sèvres, France, Société Générale, CORI / COR/ FRA, 75886 Paris Cedex 18, France, et CACEIS Corporate Trust, 14 rue Rouget de Lisle, 92862, Issy-les-Moulineux, cedex 9, France.

2. EVENEMENTS RECENTS INTERVENUS DEPUIS LA PUBLICATION DU DOCUMENT DE REFERENCE

A la connaissance de CFAO, il n'existe, en date de dépôt du présent document, aucun litige, procédure d'arbitrage ou fait exceptionnel, autre que ceux mentionnés dans le présent document ou dans la note en réponse, et que le dépôt de l'Offre et les opérations qui y sont liées, susceptible d'avoir une incidence significative sur l'activité, le patrimoine, les résultats ou la situation financière de CFAO.

CFAO publie ses communiqués de presse en ligne sur son site Internet (www.cfaogroup.com, rubrique « Finance/Publications/Communiqués »). CFAO a notamment publié les communiqués suivants portant sur les événements significatifs survenus depuis le dépôt du Document de Référence 2011 le 6 avril 2012 :

2.1 Communiqué de presse du 3 mai 2012 – « Chiffre d'affaires du premier trimestre 2012 »

Le communiqué de presse du 3 mai 2012 intitulé « Chiffre d'affaires du premier trimestre 2012 » est reproduit ci-dessous :

« Richard Bielle, Président du Directoire de CFAO, a déclaré :

« Les performances du premier trimestre sont satisfaisantes et en ligne avec nos objectifs. A nouveau, toutes les activités et toutes les zones géographiques dans lesquelles le groupe opère sont en croissance. Cette nouvelle progression confirme la bonne dynamique de la plupart des marchés africains, l'efficacité opérationnelle des équipes ainsi que la pertinence du business modèle de CFAO. »

	1 ^{er} trimestre 2011 (en M€)	1 ^{er} trimestre 2012 (en M€)	Variation (comparable)	Variation (réel)
Automotive	436,2	509,3	+11,9%	+16,8%
Eurapharma	210,1	228,4	+7,8%	+8,7%
Industries, Equipement et Services	78,4	96,7	+21,7%	+23,4%
Total Groupe	724,6	834,4	+11,8%	+15,2%

Le chiffre d'affaires de CFAO au premier trimestre 2012 a atteint 834,4 M€, en hausse de +15,2% par rapport au premier trimestre 2011. A périmètre et changes constants (base comparable), il est en progression de +11,8%.

Hors Côte d'Ivoire, la croissance du chiffre d'affaires atteint +12,1%, et +8,7% en comparable.

L'impact des changements de périmètre, +22,5 M€, concerne essentiellement les activités des sociétés CMR (La Réunion), SICAM (Madagascar), VCZ (Zambie) et Propharmal (Algérie). L'impact des variations de change (effet de conversion des ventes en euros) n'est pas significatif sur le trimestre.

Les ventes de la division **Automotive** ont atteint 509,3 M€ au premier trimestre, en progression de +16,8%. En comparable, la hausse est de +11,9%. L'activité continue de progresser fortement au Maghreb et particulièrement en Algérie. Les ventes de véhicules légers et de camions dans cette zone progressent de 20,9% au premier trimestre. En Afrique subsaharienne francophone, le chiffre d'affaires est en hausse de 16,3% avec une activité à nouveau très dynamique en Côte d'Ivoire (CA T1 2012 : +24% par rapport au CA T1 2010 avant crise). Comme en 2011, les ventes en Afrique Centrale sont en forte croissance, contrastant sur ce trimestre avec celles du Mali et du Sénégal, impactées par une actualité perturbée. Le chiffre d'affaires de l'Afrique anglophone et lusophone progresse de +21,6% (*), porté par le Kenya et la Tanzanie. Le chiffre d'affaires progresse de +9,5% dans les collectivités territoriales d'outre-mer, principalement grâce à la contribution des développements récents à La Réunion et en Guyane.

Les ventes de la division **Eurapharma** sont soutenues au premier trimestre, atteignant 228,4 M€, en hausse de 8,7% par rapport à l'an dernier. L'activité reste particulièrement forte en Afrique subsaharienne, grâce notamment à une nette reprise des ventes en Côte d'Ivoire, et malgré un léger ralentissement au Sénégal. L'intégration de l'unité de production Propharmal en Algérie se déroule conformément aux objectifs du Groupe. Le trimestre a également été marqué par l'acquisition d'une activité de distribution de produits de parapharmacie aux Antilles.

La division **Industries, Equipement et Services** affiche une solide croissance de ses ventes à +23,4%. Les activités Industries (Boissons au Congo et produits plastiques) progressent de +13,5%, malgré l'explosion d'un dépôt de munitions à Brazzaville début mars. Les activités Location et Equipement poursuivent leur montée en puissance. Enfin, le chiffre d'affaires de l'activité Technologies progresse de 9,9%, porté par un marché ivoirien à nouveau dynamique et par le déploiement de l'offre de nouveaux services.

(*) L'activité Automotive Ile Maurice (3,7M€ au T1 12), dans les CTOM et autres jusqu'en 2011, est désormais intégrée au périmètre de l'Afrique anglophone et lusophone. Croissance Anglophone et lusophone hors Ile Maurice: +15,8% / Croissance CTOM et autres hors Ile Maurice: +14,6%

Evolution du chiffre d'affaires par zone géographique

	1 ^{er} trimestre 2011 (en M€)	1 ^{er} trimestre 2012 (en M€)	Variation (comparable)	Variation (réel)
Afrique subsaharienne francophone	279,0	323,3	+15,0%	+15,9%
Collectivités et Territoires d'Outre-Mer et Vietnam	164,2	174,6	+0,4%	+6,3%
Maghreb	147,3	180,8	+22,1%	+22,8%
Afrique subsaharienne anglophone et lusophone	95,1	117,6	+11,2%	+23,7%
France (export)	39,0	38,1	+1,7%	-2,4%
Total Groupe	724,6	834,4	+11,8%	+15,2%

Comme en 2011, la croissance de l'activité est portée par le continent africain, les collectivités territoriales d'outre-mer affichant une progression très modérée.

Situation financière

La situation financière de CFAO est très solide. L'endettement financier net du Groupe à fin mars est en hausse par rapport à fin décembre 2011 notamment du fait d'une légère augmentation des niveaux de stocks.

Événements marquants et perspectives

- L'activité en Côte d'Ivoire a repris progressivement depuis le second semestre 2011. Les ventes du premier trimestre 2012 dans ce pays sont désormais en nette hausse par rapport à celles du premier trimestre 2010 avant la crise, et atteignent 47,6 millions d'euros.
- Les événements survenus en mars au Mali affectent depuis l'activité du Groupe. Les ventes de CFAO dans ce pays ont représenté en 2011 2,5% du chiffre d'affaires du Groupe.

Les chiffres fournis dans le présent communiqué sont en normes IFRS et non audités. Ils ont été revus par le Conseil de Surveillance.

Le présent communiqué est constitutif de l'information financière trimestrielle de la société.

Un document support de présentation de cette information est disponible sur le site www.cfaogroup.com.

Le présent document contient des déclarations prospectives, formulées sur la base des appréciations et estimations actuelles de la direction de CFAO. Ces déclarations ne constituent pas des garanties quant à la performance future de la Société. Elles restent donc subordonnées à de nombreux facteurs, risques et incertitudes qui pourraient conduire à ce que les résultats effectifs qui seront publiés diffèrent significativement de ces déclarations prospectives. Ces facteurs de risque en particulier sont exposés dans le Document de Référence de CFAO pour 2011 enregistré par l'AMF le 6 avril 2012 et dans les autres documents publics déposés auprès de l'AMF. CFAO ne prend aucun engagement de mettre à jour ou commenter les déclarations prospectives à l'exception de ce qui est requis par la réglementation applicable.

Le chiffre d'affaires et les résultats du premier semestre seront publiés le 26 juillet 2012.»

2.2 Communiqué de presse du 4 juin 2012 – « Nomination de Sylvie Rucar comme membre indépendant du Conseil de Surveillance »

Le communiqué de presse du 4 juin 2012 intitulé « Nomination de Sylvie Rucar comme membre indépendant du conseil de surveillance » est reproduit ci-dessous :

« L'Assemblée générale des actionnaires de CFAO qui s'est réunie le 25 mai 2012 sous la présidence d'Alain VIRY, Président du Conseil de surveillance, a en particulier décidé le renouvellement pour une durée de quatre ans des mandats de MM Jean-François Palus et Jean Charles Pauze, ainsi que :

- la nomination, pour une durée de quatre ans, de Madame Sylvie Rucar en qualité de membre indépendant du Conseil de surveillance.*

Suite à sa nomination, Madame Sylvie Rucar intègre deux comités spécialisés, le Comité d'audit en remplacement de M. Jean-Charles Pauze et le Comité développement durable en remplacement de M Pierre Guénant. La composition des deux autres comités spécialisés reste inchangée.

Mme Sylvie Rucar, diplômée de l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris, a débuté sa carrière dans le groupe PSA, chez Citroën, pour ensuite intégrer la direction financière du Groupe PSA, où elle a occupé différentes fonctions. Elle a notamment pris le poste de Directeur du Financement et de la Trésorerie du Groupe en 2000, avant de terminer son parcours au sein du Groupe PSA en tant que Directeur Financier et Informatique et membre du Comité de Direction Générale. Début 2008, Mme Rucar rejoint la Société Générale, puis mi-2009 le Family Office Cogepa. Depuis fin 2010, Madame Sylvie Rucar est consultant en management financier, M&A et restructuration, au sein de sa propre structure, et de deux cabinets de conseil, Grant-Thornton Corporate Finance et Alix Partners, dont elle est senior advisor. Mme Rucar est administrateur des sociétés françaises SOPROL (opérant dans le domaine de la valorisation des oléagineux) et COOPERS Standard France (équipementier automobile).

Sur un total de sept membres, le Conseil de surveillance compte désormais quatre membres indépendants ».

2.3 Communiqué de presse du 25 juillet 2012 – « Chiffres d'affaires du deuxième trimestre 2012 : Résultats semestriels 2012 »

Le communiqué de presse du 25 juillet 2012 intitulé « Chiffres d'affaires du deuxième trimestre 2012 – Résultats semestriels 2012 » est reproduit ci-dessous :

« Richard Bielle, Président du Directoire de CFAO, a déclaré :

« CFAO affiche au premier semestre de très solides performances confirmant ainsi à nouveau la pertinence de son business modèle de plateforme de distribution de marques internationales en Afrique et dans les collectivités territoriales d'outre-mer.

La plupart des marchés de l'Afrique sub-saharienne sur lesquels le Groupe opère sont bien orientés, comme le sont également ceux des deux pays du Maghreb. Les ventes des 3 divisions du Groupe sont en forte croissance et la rentabilité opérationnelle de CFAO progresse fortement pour atteindre désormais 8,3%. Conformément à nos objectifs, les nouvelles activités CFAO Equipement et Location montent rapidement en puissance.

Enfin, deux développements importants pour Eurapharma ont été finalisés après le 30 juin : l'acquisition de 75% de la société danoise Missionpharma, leader de la distribution de kits spécialisés pour les hôpitaux, les cliniques et les ONG, ouvrant ainsi de nouveaux marchés pour Eurapharma, ainsi que l'acquisition d'une société de distribution au Nigéria, marché à fort potentiel sur lequel Eurapharma n'était pas encore présent.

Nous abordons ainsi la seconde partie de l'année 2012 avec confiance.»

1. Chiffre d'affaires du deuxième trimestre 2012

Dans l'ensemble du communiqué, les variations dites « en comparable » s'entendent à périmètre et changes constants.

Les principales variations de périmètre intervenues en 2012 sont relatives à l'entrée dans le périmètre de consolidation de Citroën à La Réunion, de la société Propharmal en Algérie et de SICAM à Madagascar. L'impact net sur le chiffre d'affaires a été de +1,6 millions d'euros sur le deuxième trimestre et de +24,4 millions d'euros sur le premier semestre.

L'impact des parités de change sur la conversion du chiffre d'affaires a été favorable. Il a représenté +12,0 millions d'euros sur le second trimestre et +11,1 millions d'euros sur le premier semestre.

	2^{ème} trimestre				1^{er} semestre			
	2011 en M€	2012 en M€	Variation (réel)	Variation (comparable)	2011 en M€	2012 en M€	Variation (réel)	Variation (comparable)
Automotive	465,7	569,9	+22,4%	+20,6%	901,9	1 079,3	+19,7%	+16,4%
Eurapharma	208,8	231,8	+11,1%	+8,9%	418,8	460,2	+9,9%	+8,2%
Industries, Equipement et Services	87,4	106,9	+22,3%	+19,1%	165,8	203,6	+22,8%	+20,4%
Total Groupe	761,9	908,7	+19,3%	+17,2%	1 486,5	1 743,1	+17,3%	+14,5%

Le chiffre d'affaires du second trimestre est en hausse de +19,3% par rapport à l'an dernier. La progression sur l'ensemble du premier semestre atteint +17,3%.

La reprise de l'activité en Côte d'Ivoire a été particulièrement forte et les ventes du Groupe dans ce pays ont pratiquement doublé par rapport au premier semestre de l'an dernier. Les ventes du Groupe hors Côte d'Ivoire au premier semestre progressent de +14,7 %, et de +11,9% en comparable.

Au cours du premier semestre 2012, le chiffre d'affaires de la **division Automotive** a atteint 1 079,3 millions d'euros, en hausse de +19,7 %. En Afrique sub-saharienne francophone, la croissance des ventes de la division a atteint +15,1%, portée par le rebond des ventes en Côte d'Ivoire qui ont quasiment triplé par rapport au premier semestre 2011. Si les volumes de ventes au Cameroun et au Congo continuent de bien progresser, en revanche, l'activité marque le pas au Mali et au Sénégal dans des environnements moins favorables. Les ventes progressent également en Afrique sub-saharienne anglophone avec de très bonnes performances au Kenya et en Tanzanie, mais de moins bonnes au Nigéria sur un marché en contraction au premier semestre. Les deux pays du Maghreb continuent d'afficher une très forte progression. Dans des marchés en forte croissance, les ventes de la division en Algérie continuent de progresser sur tous les segments. Au Maroc, les ventes sont désormais en croissance forte, sur des marchés plus favorables pour les véhicules légers que pour les utilitaires. Enfin, dans les collectivités territoriales d'outre-mer, les ventes sont en léger retrait sur des marchés peu dynamiques.

Le chiffre d'affaires des activités de distribution de produits pharmaceutiques **Eurapharma** continue de progresser de manière soutenue sur le premier semestre 2012. Les ventes en Afrique francophone sont en croissance dans tous les pays, et notamment en Côte d'Ivoire où l'activité est à nouveau très dynamique. Dans les collectivités territoriales d'outre-mer, la progression atteint +2,8% au premier semestre. Enfin, les métiers plus récents de la division, agent distributeur en Afrique anglophone et lusophone ainsi que pré-wholesale en Algérie et en France, enregistrent une progression d'environ +15%.

Les activités **Industries, Equipement et Services** ont réalisé un chiffre d'affaires de 203,6 millions d'euros au premier semestre en progression de +22,8 % par rapport à l'an dernier et +20,4 % en comparable. Les ventes de boissons et de produits plastiques sont en croissance de +12,4%. Les nouvelles activités CFAO Equipement et Location montent progressivement en puissance et affichent des croissances fortes, respectivement +79,1% et +64,6%. Les activités de **Technologies** progressent de +8,5% sur ce premier semestre.

2. Performance opérationnelle et financière du 1^{er} semestre 2012

(en M€)	1^{er} sem. 2011	1^{er} sem. 2012	Variation
Chiffre d'affaires	1 486,5	1 743,1	+17,3%
Coût des ventes	(1 158,4)	(1 354,3)	+16,9%
Marge brute	328,1	388,8	+18,5%
en % du CA	22,1%	22,3%	-
Charges de personnel	(107,8)	(122,5)	+13,6%
Autres P&C opérationnels courants	(107,9)	(121,4)	+12,6%
Résultat opérationnel courant	112,4	144,9	+28,9%
en % du CA	7,6%	8,3%	+0,7pt
Autres P&C opérationnels non courants	8,2	1,4	-
Résultat opérationnel	120,6	146,4	+21,3%
en % du CA	8,1%	8,4%	+0,3pt
EBITDA	136,1	171,8	+26,2%
en % du CA	9,2%	9,9%	+0,7pt
Charges financières (nettes)	(13,7)	(18,8)	+37,0%
Résultat avant impôt	106,9	127,6	+19,3%
Impôt sur le résultat	(36,0)	(37,5)	+4,2%
Taux effectif global d'imposition	33,7%	29,4%	-
Quote-part de résultat des sociétés MEE	1,3	0,6	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	72,2	90,8	+25,6%
Intérêts minoritaires	23,0	27,3	+18,7%
Résultat net - Part du groupe	49,2	63,5	+28,8%
Résultat net par action	0,80	1,03	+28,8%

Le **chiffre d'affaires** du premier semestre 2012 s'est élevé à 1 743,1 millions d'euros contre 1 486,5 millions d'euros pour la même période en 2011, en hausse de +17,3% et +14,7% hors Côte d'Ivoire.

Il est rappelé que l'impact des modifications de périmètre et de parités de changes sur le premier semestre a été respectivement de +24,4 millions d'euros et +11,1 millions d'euros.

En base comparable, le chiffre d'affaires progresse de +14,5% et de +11,9% hors Côte d'Ivoire.

La **marge brute** du Groupe s'est établie à 388,8 millions d'euros au premier semestre 2012, en progression de +18,5% par rapport à la même période de l'année précédente. Le taux de marge brute du Groupe a légèrement progressé à 22,3% au premier semestre 2012 contre 22,1% au premier semestre 2011. Ce taux est notamment en légère hausse dans la division Automotive, principalement en raison de la progression de la rentabilité dans la zone Maghreb.

Les **charges de personnel** se sont élevées à 122,5 millions d'euros au premier semestre 2012 contre 107,8 millions d'euros au premier semestre 2011, soit une hausse de +13,6 %. Cette hausse, inférieure à celle des ventes, s'explique principalement par la montée en puissance des nouvelles activités Equipement et Location ainsi que l'adaptation des moyens commerciaux dans la division Automotive, en forte croissance. Ces charges représentent, 7,0 % du chiffre d'affaires du premier semestre, contre 7,3 % au premier semestre 2011.

Les **autres produits et charges opérationnels courants** se sont élevés à 121,4 millions d'euros au premier semestre 2012, contre 107,9 millions au premier semestre 2011, soit une hausse de +12,6 %. En pourcentage du chiffre d'affaires, ce poste est également passé de 7,3 % au premier semestre 2011 à 7,0 % au premier semestre 2012.

Compte tenu des éléments ci-dessus, le **résultat opérationnel courant** progresse de +28,9% et atteint 144,9 millions d'euros, représentant un taux de rentabilité opérationnelle courante de +8,3%, en progression de 0,7 point par rapport à la même période de l'an dernier.

La répartition du résultat opérationnel courant par division est la suivante :

	1 ^{er} semestre 2011		1 ^{er} semestre 2012	
	(en millions d'euros)	(en % du chiffre d'affaires)	(en millions d'euros)	(en % du chiffre d'affaires)
CFAO Automotive	60,5	6,7%	86,0	8,0%
Eurapharma	36,5	8,7%	39,8	8,7%
CFAO Industries, Equipement et Services	28,2	17,0%	35,1	17,2%
Holding	(12,8)	-	(16,0)	-
Total	112,4	7,6%	144,9	8,3%

Le résultat opérationnel courant de chaque division progresse au cours du semestre.

Le taux de résultat opérationnel courant de la division Automotive progresse de +1,3 point pour atteindre 8,0%. Il résulte à la fois d'une forte progression des volumes, d'un bon niveau de taux de marge brute malgré une parité yen/euro toujours très défavorable, ainsi que d'une amélioration de la rentabilité au Maghreb et en Côte d'Ivoire.

La division Eurapharma continue d'afficher un taux élevé de marge opérationnelle courante.

Enfin, le résultat opérationnel courant de la division Industries, Equipement et Services progresse de +24,3% pour atteindre 35,1 millions d'euros au premier semestre.

Le **résultat opérationnel** ressort à 146,4 millions d'euros, soit 8,4% du chiffre d'affaires en hausse de +21,3% par rapport à l'an dernier. Ce résultat était fortement impacté l'an dernier par un produit non courant lié au traitement comptable de l'opération de rapprochement avec le groupe Pentecost en Nouvelle-Calédonie (plus-value de 8,4 millions d'euros).

L'**EBITDA** (résultat opérationnel courant + dotations nettes aux amortissements et provisions sur actifs opérationnels non courants) atteint 171,8 millions d'euros, en progression de +26,2% par rapport au premier semestre 2011.

Les **charges financières nettes** s'élèvent à 18,8 millions d'euros, en hausse de +37,0% par rapport à l'an dernier. Le coût net de l'endettement financier augmente de 3,5 millions d'euros sur le semestre, à 16,1 millions d'euros, en raison d'une hausse significative de l'endettement moyen au cours du semestre. Cette hausse est elle-même due au retour du besoin en fonds de roulement à un niveau plus proche des moyennes observées dans le passé.

Le **taux effectif global d'imposition** ressort à 29,4% contre 33,7% au premier semestre 2011. Cette baisse s'explique par une répartition des résultats plus favorable aux sociétés bénéficiant de déficits fiscaux reportables.

La **quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence** s'est élevée à 0,6 million d'euros au premier semestre 2012 contre 1,3 millions d'euros au premier semestre 2011.

La part des **intérêts minoritaires** s'est élevée à 27,3 millions d'euros (soit 30,0 % du résultat net de l'ensemble consolidé) en progression de 18,7 %. Cette augmentation reflète principalement la progression des résultats des opérations en partenariat dans les activités Industries et Automotive au Maghreb.

En conséquence, le **résultat net – part du groupe** s'est établi à 63,5 millions d'euros au premier semestre 2012 contre 49,2 millions d'euros au premier semestre 2011, soit une progression de +28,8%.

Le **résultat net par action** atteint 1,03 euros au premier semestre 2012 contre 0,80 euro pour le premier semestre 2011.

3. Cash Flow et situation financière

Situation financière consolidée simplifiée

(en M€)	Au 30 juin 2011	Au 31 déc 2011	Au 30 juin 2012
Immobilisations incorporelles	174,8	180,9	185,7
Immobilisations corporelles	289,7	319,6	335,0
Besoin en fonds de roulement	467,7	397,0	495,8
Autres actifs et passifs	20,9	33,5	25,8
Capitaux engagés	953,9	931,0	1 042,3
Capitaux propres (y compris part revenant aux minoritaires)	638,2	739,1	752,6
Endettement financier net	315,6	192,0	289,7

Tableau de financement simplifié

(en M€)	1er sem. 2011	1er sem. 2012
Capacité d'autofinancement (avant impôt, dividendes reçus et intérêts)	138,6	176,0
% du CA	9,3%	10,1%
Variation du Besoin en Fonds de roulement	(69,7)	(102,5)
Impôts payés	(44,4)	(42,2)
Investissements d'exploitation nets	(34,6)	(32,3)
Cash flow libre opérationnel	(10,2)	(1,0)

Le **cash flow libre opérationnel** du semestre est fortement impacté par l'évolution du **besoin en fonds de roulement**. Celui-ci progresse en raison d'une part d'un niveau d'activité élevé et d'autre part d'une baisse du taux de couverture des stocks par le crédit fournisseurs.

Les principaux **investissements d'exploitation** du semestre ont porté sur les Brasseries du Congo, l'activité de location et pour la division Automotive sur la rénovation ou la construction de nouveaux showrooms.

L'endettement financier net au 30 juin 2012 s'élève à 289,7 millions d'euros. Il est en augmentation de 97,7 millions d'euros par rapport à fin 2011. Les principaux éléments ayant impacté l'endettement financier net sont : l'évolution du besoin en fonds de roulement et la distribution aux actionnaires de CFAO d'un dividende de 0,86 euro par action le 13 juin 2012, soit un montant total de 52,9 millions d'euros.

Le ratio d'**endettement financier net / capitaux propres** est de 0,38 à fin juin 2012 contre 0,50 à fin juin 2011.

Le ratio d'**endettement financier net / EBITDA** est de 0.85 à fin juin 2012 contre 1,16 à fin juin 2011.

Au 30 juin 2012, la ligne de crédit syndiqué de 300 millions d'euros mise en place en 2009 n'est utilisée qu'à hauteur de 60 millions d'euros. Les covenants relatifs à cette ligne de crédit ont été respectés à fin juin 2012 et CFAO considère peu probable qu'ils ne soient plus respectés à fin décembre 2012.

4. Evénements importants survenus au cours du 1^{er} semestre 2012

Aucun événement significatif n'est survenu au cours du premier semestre.

5. Evénements postérieurs à la clôture

La division Eurapharma de CFAO a acquis, le 18 juillet 2012, 75% des titres de la société Missionpharma dont le siège social est au Danemark. Cette société, leader mondial en matière de kits de santé et disposant d'une compétence forte en matière de médicaments génériques, permettra à Eurapharma de se développer sur les marchés des clients publics et semi-publics, ONG et fondations. La société Missionpharma a réalisé sur son exercice clos le 30 avril 2012 un chiffre d'affaires de 83 millions d'euros, dont environ 75% en Afrique.

6. Perspectives

L'environnement dans lequel le Groupe opère au premier semestre 2012 est marqué par la bonne dynamique de la plupart des marchés africains, et les perspectives de croissance du continent restent bonnes.

L'environnement sécuritaire dans les pays de la région du Sahel constitue aujourd'hui un point d'attention.

Les tendances récentes et les perspectives 2012 par activité sont les suivantes :

La bonne dynamique de **CFAO Automotive** constatée au premier semestre devrait se poursuivre sur les marchés de l'Afrique subsaharienne, les marchés des collectivités territoriales d'outre-mer devraient rester atones. Le Groupe poursuivra au second semestre ses plans d'actions au Nigéria. Concernant le Maghreb, des incertitudes existent sur la poursuite de la très forte croissance actuelle. Le niveau du yen continuera d'impacter directement les niveaux de marge brute au second semestre, dans la mesure où il représente toujours la principale devise d'achat de la division.

La croissance des ventes réalisées par **Eurapharma** au premier semestre devrait se poursuivre à un rythme soutenu, avec l'intégration progressive des développements récents. Les projets importants d'extension de capacité en Afrique francophone seront mis en oeuvre.

Concernant la division **Industries, Equipement et Services**, le Groupe anticipe le maintien d'un bon rythme de croissance des activités industrielles et la poursuite de la bonne dynamique de prise de commandes de l'activité CFAO Technologies. Une poursuite de la montée en puissance des nouvelles activités de distribution d'équipements et de location est attendue sur le second semestre 2012.

Les comptes du premier semestre de l'exercice 2012 clos au 30 juin 2012 ont été arrêtés par le Directoire le 20 juillet 2012 et examinés par le Conseil de Surveillance de la société le 25 juillet 2012. Ces données semestrielles ont fait l'objet d'un examen limité des commissaires aux comptes.

Un rapport financier semestriel, comprenant des comptes consolidés semestriels résumés, est publié ce jour conformément à la réglementation, et ce rapport, ainsi que les documents support de la présentation des résultats semestriels faite lors de la conférence téléphonique pour les analystes et les journalistes ce jour sont disponibles sur le site www.cfaogroup.com.

ANNEXE

Evolution du chiffre d'affaires par zone géographique :

	2ème trimestre				1er semestre			
	2011 en M€	2012 en M€	Variation (réel)	Variation (comparable)	2011 en M€	2012 en M€	Variation (réel)	Variation (comparable)
Afrique subsaharienne francophone	295,0	336,2	+13,9%	+12,5%	574,1	659,5	+14,9%	+13,7%
Afrique subsaharienne anglophone et lusophone	93,2	125,3	+34,5%	+19,5%	188,3	242,9	+29,0%	+15,3%
Collectivités et Territoires d'Outre-Mer et Autres	186,4	178,5	-4,3%	-0,3%	350,6	354,7	+1,1%	+0,5%
Maghreb	153,4	222,9	+45,3%	+40,2%	300,7	402,1	+33,7%	+31,0%
France (export)	33,8	45,8	+35,6%	+35,7%	72,8	83,9	+15,2%	+17,3%
Total Groupe	761,9	908,7	+19,3%	+17,2%	1 486,5	1 743,1	+17,3%	+14,5%

2.4 Communiqué de presse du 7 août 2012 – « Messieurs Yasuhiko Yokoi et Takashi Hattori deviennent membres du Conseil de Surveillance de CFAO »

Le communiqué de presse du 7 août 2012 intitulé « Messieurs Yasuhiko Yokoi et Takashi Hattori deviennent membres du Conseil de Surveillance de CFAO » est reproduit ci-dessous :

« CFAO annonce ce jour la nomination en qualité de membres du Conseil de Surveillance de Messieurs Yasuhiko Yokoi et Takashi Hattori, suite à l'acquisition par Toyota Tsusho Corporation de 29,8% du capital de CFAO.

***Yasuhiko Yokoi** succède à François-Henri Pinault qui a démissionné de ses fonctions. Sa nomination par le Conseil de Surveillance sera soumise à l'approbation des actionnaires de CFAO lors de la prochaine Assemblée générale.*

Le premier mandat de Monsieur Yokoi s'étendra jusqu'au terme du mandat de son prédécesseur, c'est-à-dire jusqu'à l'Assemblée générale des actionnaires se tenant en 2013 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Né en 1954, Yasuhiko Yokoi est diplômé de l'université de Nagoya (1977). Il a débuté sa carrière chez Toyota Motor Corporation ("TMC") au sein du département ventes et marketing pour le marché japonais. Au sein de TMC, il a occupé les fonctions de responsable des ventes et du marketing pour la région Asie et Océanie de 1987 à 1996, et a été notamment en charge de Toyota Motor Corporation Australie de 1991 à 1993. Il a ensuite quitté ses fonctions au sein de la région Asie & Océanie pour prendre en charge Toyota Motor Marketing Europe de 1997 à 2000. A son retour au Japon, il a été nommé General Manager de la Division Ventes et Marketing de Lexus Japon où il a conduit avec succès le lancement de la marque Lexus dans le pays. En 2006, il a ensuite été nommé Managing Officer de TMC. Après avoir démissionné de ses fonctions au sein de TMC, il a rejoint en 2009 Toyota Tsusho Corporation en qualité de Senior Managing Director et a été nommé Directeur de la Division Automobile de TTC en 2010, fonction où il a mené à bien de nombreux projets notamment dans les marchés émergents. En juin 2012, il a été promu en qualité d'Executive Vice President de TTC en charge de l'ensemble de la stratégie et des opérations internationales. Monsieur Yokoi dispose d'une expertise reconnue du secteur automobile.

***Takashi Hattori** succède à Jean-François Palus qui a démissionné de ses fonctions. Sa nomination par le Conseil de Surveillance sera soumise à l'approbation des actionnaires de CFAO lors de la prochaine Assemblée générale.*

Le premier mandat de Monsieur Hattori s'étendra jusqu'au terme du mandat de son prédécesseur, c'est-à-dire jusqu'à l'Assemblée générale des actionnaires se tenant en 2016 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Né en 1955, Takashi Hattori est diplômé du Nagoya Institute of Technology (1978). Son parcours professionnel a débuté chez Toyota Tsusho Corporation ("TTC") immédiatement après la fin de ses études. Il y a mené toute sa carrière au sein de la division automobile. Il a notamment occupé les fonctions de Représentant du bureau de Nairobi de 1984 à 1988 et de Représentant Principal du bureau d'Abidjan de 1993 à 1997. Il a progressivement développé sa présence au sein de la division Automobile Afrique de TTC et a été nommé Président de Toyota Tsusho Africa Pty. Ltd. en 2000, devenant ainsi responsable de l'ensemble des opérations de TTC en Afrique du Sud-Est, et notamment des opérations automobile dans cette zone. Après avoir quitté ses fonctions de Président de Toyota Tsusho Africa Pty. Ltd. en 2006, Monsieur Hattori a été nommé en qualité d'Executive Officer de la Division Automobile de TTC, en charge notamment de la zone Afrique et Moyen-Orient. Il a par la suite été nommé en qualité de Managing Director, directeur de la Division Automobile de TTC en juin 2012. Monsieur Hattori dispose d'une connaissance approfondie du marché automobile du continent africain.

Le Conseil de surveillance, présidé par Alain Viry, est composé de Madame Nathalie Delapalme, Madame Sylvie Rucar, Monsieur Pierre Guénant et Monsieur Jean-Charles Pauze. Ces quatre derniers sont considérés comme des membres indépendants au sens du Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF (code de gouvernance d'entreprise applicable en France). A l'inverse, Messieurs Yokoi et Hattori ne sont pas considérés comme des membres indépendants du Conseil. »

2.5 Communiqué de presse du 5 septembre 2012

Le communiqué de presse du 5 septembre 2012 est reproduit ci-dessous :

« Le Conseil de surveillance de CFAO, réuni le 4 septembre 2012, a pris acte de la confirmation par TTC (Toyota Tsusho Corporation) de son intention de déposer une offre publique d'achat volontaire sur le capital de CFAO au plus tard le 15 septembre 2012, à un prix de 37,50 euros par action correspondant au prix payé à PPR pour l'acquisition du bloc de 29,8% réalisée le 2 août 2012. Conformément aux accords conclus le 25 juillet 2012, PPR s'est engagé, sous réserve d'une offre concurrente, à apporter sa participation résiduelle de 12,2% à l'offre, TTC détenant au minimum 42,0% à l'issue de l'offre.

A l'occasion des changements intervenus dans l'actionnariat de la société, Richard Bielle, Président du Directoire, dont le mandat arrivait à expiration le 5 octobre 2012, quitte ce jour ses fonctions de Président du Directoire en accord avec le Conseil de surveillance. Alain Viry, Président-Directeur Général de CFAO de 1997 à 2009 et Président du Conseil de surveillance depuis lors, a été nommé Président du Directoire. Jean-Charles Pauze et Pierre Guénant, membres indépendants du Conseil de surveillance, deviennent respectivement Président et Vice-Président du Conseil de surveillance.

Le Conseil de surveillance salue la contribution marquante de Richard Bielle à la croissance de l'entreprise et l'en remercie chaleureusement. Entré dans le Groupe en 1999, il a été un acteur clé de l'expansion géographique de CFAO et tout particulièrement de sa division automobile. Depuis l'introduction en bourse de la société en 2009, il a assuré avec succès la poursuite de la croissance du Groupe dans tous ses métiers.

Alain Viry, Président du Directoire de CFAO, a déclaré : « Je me réjouis à l'idée de diriger, avec le soutien de notre nouvel actionnaire TTC, une nouvelle étape du développement du Groupe dans tous ses métiers au moment où le continent africain continue d'offrir des perspectives de croissance extrêmement attractives. »

Le Conseil de surveillance a en outre décidé de nommer le cabinet Ricol Lasteyrie en qualité d'expert indépendant chargé d'apprécier le caractère équitable des conditions financières de l'offre de TTC.

Le Conseil de surveillance de CFAO rendra son avis motivé après avoir reçu les conclusions de l'expert indépendant.

3. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES ET LES OBJECTIFS DE CFAO

3.1 Tendances et évolutions récentes

CFAO confirme les tendances et évolutions récentes telles que décrites dans le chapitre 12.1 "Tendances et évolutions récentes" du Document de Référence 2011 et dans le rapport financier semestriel 2012, en apportant néanmoins les précisions suivantes sur la base des réalisations à fin août :

A fin août 2012, le chiffre d'affaires cumulé des huit premiers mois atteint 2 347,1 millions d'euros, en progression de 17,8% par rapport à la même période en 2011, dont 14,7% à périmètre et changes constants (« **Variation Comparable** »).

Par division, les évolutions constatées sur la même période entre 2011 et 2012 sont les suivantes :

	Variation Comparable	Variation Réal
CFAO Automotive	+16,9%	+20,6%
Eurapharma ⁽¹⁾	+7,5%	+9,6%
Industries, Equipement et Services	+20,8%	+23,5%
Total	+14,7%	+17,8%

Note : données financières non auditées.

(1) Hors MissionPharma(acquise le 18 juillet 2012 sa consolidation n'est pas encore effective et n'impacte donc pas ces variations).

L'activité de CFAO Automotive continue de montrer un très bon dynamisme en Algérie, l'avance prise à fin août devrait permettre une performance meilleure qu'attendue sur l'ensemble de l'année. En revanche, les ventes au Nigéria, pays où le Groupe s'est fixé des objectifs d'amélioration en 2012, ne progressent pas. La parité euro / yen a atteint 101,6 en moyenne sur les 9 premiers mois de 2012 contre 113,6 sur la même période de 2011, et reste à fin septembre à un niveau plus défavorable que celui retenu pour les prévisions internes. Elle continuera en cela d'impacter le taux de marge brute de la division.

Concernant les autres activités, le Groupe confirme les indications données dans le chapitre 12.1 du Document de Référence 2011.

Sur la base des ventes réalisées à fin août, du niveau de référence élevé du chiffre d'affaires du dernier trimestre 2011 et de l'intégration des acquisitions récentes, le Groupe a pour objectif d'atteindre en 2012 un taux de croissance de son chiffre d'affaires supérieur à 12%.

Pour ce qui concerne le taux de rentabilité opérationnelle courante attendu en 2012, le Groupe a pour objectif qu'il soit supérieur à 8,0%.

3.2 Perspectives d'avenir à moyen terme

De la même façon, CFAO confirme les indications données dans le chapitre 12.2 « Perspectives d'avenir à moyen terme » du Document de Référence 2011 et dans le rapport financier semestriel 2012, en apportant les précisions suivantes, en complément des facteurs de risques mentionnés au paragraphe 5 de la note en réponse de CFAO :

Comme rappelé dans le chapitre 12 du Document de Référence 2011, le Groupe considère des opportunités de création de nouveaux métiers spécialisés B to B et B to C. Dans ce cadre, il étudie différents formats de distribution grand public et professionnelle sur les territoires de la zone d'Afrique subsaharienne et a engagé des discussions avec des acteurs du secteur en vue de conclure des partenariats. A la date de rédaction du présent document, ces discussions sont toujours en cours et aucune garantie ne peut être donnée qu'elles aboutiront. En conséquence, aucune contribution n'est prise en compte à ce titre dans les indications financières relatives aux perspectives de croissance du Groupe à moyen terme.

Enfin, concernant l'objectif de distribution de dividende indiqué dans le chapitre 12.2 du Document de Référence 2011, il convient de rappeler que TTC a indiqué dans son projet de note d'information qu'il examinerait à l'issue de l'offre, la politique de distribution de dividendes de CFAO.

4. FACTEURS DE RISQUES

Les risques relatifs à l'activité du Groupe sont décrits en détails au chapitre 4 du Document de référence 2011 de CFAO enregistré auprès de l'AMF le 6 avril 2012 sous le numéro R. 12-009, et disponible sur le site internet de CFAO ou sur le site de l'Autorité des marchés financiers. Ils ont été mis à jour dans le rapport semestriel de CFAO publié le 25 juillet 2012 et disponible sur le site internet de CFAO. Cette analyse des risques reste valable pour l'appréciation des principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe pourrait être confronté au second semestre 2012, sous réserve de ce qui est précisé dans la présente section 4, de ce qui figure dans la note en réponse au projet d'offre publique d'achat initiée par Toyota Tsusho Corporation et de ce qui pourrait être précisé par CFAO ponctuellement.

Les risques liés à une diminution de la liquidité du marché des actions de CFAO, au changement de contrôle de CFAO, à l'impact de ce changement de contrôle sur l'activité de CFAO et sur son financement sont décrits à la section 5 de la note en réponse de CFAO. Postérieurement à la délivrance par l'AMF du visa sur la note en réponse, la Société a été informée par la société Nissan Motor Co., Ltd. de sa volonté de ne pas renouveler le contrat de distribution automobile pour le Nigeria arrivant à échéance au cours de l'année 2013. Au titre de l'exercice 2011, ce contrat de distribution représentait moins de 2 % du chiffre d'affaires de la division Automotive, environ 1% du chiffre d'affaires consolidé groupe et une contribution au résultat d'exploitation courant quasi nulle.

Il est rappelé en particulier que le contexte politique et social des pays dans lesquels le Groupe opère et les variations des taux de change peuvent avoir une incidence significative sur les résultats du Groupe.

Il est précisé que les situations politiques et sécuritaires au Mali et plus largement dans la zone sahélienne du continent africain n'ont pas connu d'amélioration depuis la fin juillet 2012 et qu'elles pourraient donc toujours avoir des conséquences négatives sur les activités ou les résultats du Groupe.

Pour mémoire, il est indiqué que les pays et territoires dans lesquels le Groupe est présent et dont la part du chiffre d'affaires dépasse 5% au premier semestre 2012 sont les suivants : Algérie : 17,8% (contre 14,5% sur l'année entière 2011), Congo : 7,9% (contre 8,3% en 2011), La Réunion : 6,9% (contre 7,3% en 2011), Cameroun : 6,5% (contre 7,3% en 2011), Antilles : 6,0% (contre 6,5% en 2011), Côte d'Ivoire : 5,4% (contre 4,4% en 2011), Maroc : 5,2% (contre 4,7% en 2011).

5. CAPITAL SOCIAL DE CFAO

Au 17 octobre 2012, le capital social de la Société s'élève à 10.254.310 euros, divisé en 61.525.860 actions, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

Le nombre de droits de vote théoriques établi en application de l'article 223-11 alinéa 2 du règlement général de l'AMF est de 61.525.860 au 17 octobre 2012 (dont 119.600 au titre des actions autodétenues temporairement privées de droit de vote).

Au 17 octobre 2012, le capital social de la Société était réparti comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	En pourcentage du capital	Nombre de droits de vote théoriques ⁽¹⁾	En pourcentage de droits de vote exerçables
TTC	18 334 706	29,80%	18 334 706	29,86%
Groupe PPR	7 499 176	12,19%	7 499 176	12,21%
<i>Discodis SAS</i> ⁽²⁾	7 494 292	12,18%	7 494 292	12,20%
<i>Sapardis SA</i> ⁽²⁾	2 442	0,004%	2 442	0,004%
<i>Prodistri SA</i> ⁽²⁾	2 442	0,004%	2 442	0,004%
Mandataires sociaux ⁽³⁾	1 550	0,003%	1 550	0,003%
Lazard AM	3 389 463	5,51%	3 389 463	5,52%
UBS Investment Bank ⁽⁴⁾	3 367 317	5,47%	3 367 317	5,48%
Standard Life Investments	2 960 179	4,81%	2 960 179	4,82%
M&G Investment	2 212 554	3,60%	2 212 554	3,60%
Baillie Gifford	1 698 023	2,76%	1 698 023	2,77%
Oppenheimer Fund Inc.	1 620 185	2,63%	1 620 185	2,64%
Autres actionnaires	20 323 107	33,03%	20 323 107	33,10%
Auto-détention ⁽⁵⁾	119 600	0,19%	119 600	-
Total	61 525 860	100,00%	61 525 860	100,00%

(1) Sur la base du nombre de droits de vote correspondant à l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droits de vote.

(2) Sociétés détenues à 100% par PPR.

(3) Membres du Directoire et du Conseil de surveillance.

(4) Décision et Information n° 212C1366 en date du 17 octobre 2012.

(5) L'auto-détention correspond au nombre d'actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité de CFAO et au nombre d'actions détenues après rachat par CFAO dans le cadre de son programme de rachat.

6. GOUVERNANCE

6.1 Composition du Directoire

A la date du présent document, la composition du directoire de CFAO est la suivante :

Fonctions Nom	Date de la nomination	Date d'échéance du mandat	Nombre d'actions CFAO détenues
Président Alain Viry	5 septembre 2012	5 octobre 2015 ⁽¹⁾	250
Autres membres Olivier Marzloff	5 octobre 2009	5 octobre 2015 ⁽²⁾	150
Alain Pécheur	19 mars 2012	5 octobre 2015 ⁽²⁾	150

(1) Le Conseil de surveillance du 4 septembre 2012 a décidé de renouveler par anticipation le mandat d'Alain Viry qui arrivait à échéance le 5 octobre 2012 pour une période de trois ans.

(2) Le Conseil de surveillance du 3 octobre 2012 a décidé de renouveler les mandats d'Olivier Marzloff et d'Alain Pécheur qui arrivaient à échéance le 5 octobre 2012 pour une période de trois ans.

6.2 Composition du Conseil de surveillance

A la date du présent document, la composition du conseil de surveillance de CFAO est la suivante :

Fonctions Nom	Date de nomination	Date d'échéance du mandat	Nombre d'actions CFAO détenues
Président Jean-Charles Pauze	8 février 2011 (Président depuis le 5 septembre 2012)	Assemblée générale annuelle à tenir en 2016	250
Vice-Président Pierre Guénant	16 novembre 2009 (Vice-Président depuis le 4 septembre 2012)	Assemblée générale annuelle à tenir en 2015	250
Membres Yasuhiko Yokoi	2 août 2012 (sous réserve de ratification par la prochaine assemblée générale)	Assemblée générale annuelle à tenir en 2013	0
Takashi Hattori	2 août 2012 (sous réserve de ratification par la prochaine assemblée générale)	Assemblée générale annuelle à tenir en 2016	0
Nathalie Delapalme	17 mai 2010	Assemblée générale annuelle à tenir en 2014	250
Sylvie Rucar	25 mai 2012	Assemblée générale annuelle à tenir en 2016	250

Suite à l'acquisition par Toyota Tsusho Corporation de 29,8% du capital de CFAO cédés par le groupe PPR, les représentants de ce dernier au conseil de surveillance de CFAO ont démissionné le 25 juillet 2012. En conséquence, Messieurs Yasuhiko Yokoi et Takashi Hattori, représentants de Toyota Tsusho Corporation, ont été cooptés par le conseil de surveillance à compter du 2 août 2012 et remplacent respectivement Messieurs François-Henri Pinault et Jean-François Palus. Leur nomination devra être ratifiée lors de la prochaine assemblée des actionnaires de CFAO. Pour plus d'informations sur les biographies de Messieurs Yasuhiko Yokoi et Takashi Hattori, veuillez vous reporter à la section 2.4 du présent document.

Les membres du Comité d'audit à la date du présent document sont :

- Sylvie Rucar, Président (membre indépendant) ;
- Pierre Guénant (membre indépendant) ; et
- Takashi Hattori.

Les membres du Comité des rémunérations à la date du présent document sont :

- Jean-Charles Pauze, Président (membre indépendant) ;
- Pierre Guénant (membre indépendant) ; et
- Yasuhiko Yokoi.

Les membres du Comité des nominations à la date du présent document sont :

- Pierre Guénant, Président (membre indépendant) ;
- Nathalie Delapalme (membre indépendant) ; et
- Jean-Charles Pauze (membre indépendant).

Les membres du Comité du développement durable à la date du présent document sont :

- Nathalie Delapalme, Président (membre indépendant) ;
- Sylvie Rucar (membre indépendant) ; et
- Takashi Hattori.

6.3 Information relative aux éléments de rémunération des dirigeants mandataires sociaux

Il est rappelé que l'information suivante concernant les éléments de rémunération des dirigeants mandataires sociaux a été publiée par CFAO le 27 juillet 2012 :

« En vertu de l'autorisation de l'Assemblée Générale du 25 mai 2012, le Directoire de CFAO réuni le 6 juillet 2012, a décidé d'attribuer gratuitement un nombre de 174 601 actions, à 604 bénéficiaires, incluant les membres du Directoire. Sur proposition du Comité des rémunérations et après consultation du Conseil de surveillance, un nombre de 20 151 actions ont été attribuées aux membres du Directoire, selon la répartition suivante : 8 977 à Monsieur Richard Bielle, Président, 3 807 à Monsieur Olivier Marzloff, 4 141 à Monsieur Jean-Yves Mazon et 3 226 à Monsieur Alain Pécheur.

L'attribution effective des actions après une période d'acquisition de 2 ans est soumise à une condition de présence du bénéficiaire et à une condition de performance liée à la performance du cours de l'action CFAO par rapport à celle du SBF 120. Ainsi, si l'action CFAO évolue de manière plus performante que l'indice SBF 120, 100% du nombre d'actions indiqué seront attribuées effectivement ; si en revanche, la performance de l'action CFAO est moindre par rapport à celle du SBF 120, le nombre d'actions effectivement attribuées sera réduit proportionnellement.

Les actions attribuées seront des actions existantes, ce qui n'entraînera pas de dilution du capital. La période de conservation des actions sera ensuite de 2 ans à compter de la date d'attribution effective des actions.

Conformément aux recommandations du Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF et à la loi, le Conseil de surveillance de CFAO a décidé que les membres du Directoire auront, à l'issue de la période de conservation de 2 ans ci-dessus mentionnée, une obligation complémentaire de conservation des actions attribuées comme suit : ils devront jusqu'à la cessation de leurs fonctions conserver un nombre d'actions correspondant à au moins 20% du montant de la plus-value d'acquisition, net d'impôts et de prélèvements sociaux qui seraient dus si toutes les actions étaient cédées à la fin de la période de conservation. »

6.4 Information relative à l'indemnité de départ du Président du Directoire

Il est rappelé que l'information suivante concernant l'indemnité de départ du Président du Directoire a été publiée par CFAO le 7 septembre 2012 :

« Publication en application des articles L.225-90-1, 5ème alinéa et R.225-60-1, 2ème alinéa du Code de commerce

Lors de sa réunion du 4 septembre 2012, le Conseil de surveillance de CFAO a constaté, dans le cadre de la cessation des fonctions de Monsieur Richard Bielle en tant que Président du Directoire, que les critères conditionnant l'octroi de son indemnité de départ étaient satisfaits et a autorisé l'application des termes de cette indemnité.

A titre de rappel, le Conseil de surveillance de CFAO, avait octroyé à Monsieur Richard Bielle, dans sa séance du 30 août 2010 et sur proposition du Comité des Rémunérations, une indemnité de départ, qui a fait l'objet d'une approbation par l'assemblée générale des actionnaires du 20 mai 2011, assortie de conditions, qui sont détaillées au chapitre 15 du dernier Document de référence de CFAO, disponible sur le site internet de la société (www.cfaogroup.com), ainsi que dans la communication faite par la société en date du 3 septembre 2010 sur le sujet.

Le Conseil de surveillance du 4 septembre dernier a constaté que les trois critères de performance prévus étaient atteints, et que Monsieur Bielle pouvait percevoir 100% de son indemnité, soit le double de sa rémunération annuelle brute cible au titre de son mandat social de Président du Directoire à la date de son départ. »

7. NOUVELLES DELEGATIONS CONFEREES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE CFAO DU 25 MAI 2012 AU DIRECTOIRE

Sans préjudices des limitations statutaires, le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus à l'égard des tiers pour agir en toutes circonstances au nom de la Société dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires. L'article 11, III des statuts de CFAO prévoient que sont soumises à l'autorisation préalable du Conseil de surveillance les décisions du Directoire relatives :

- Aux opérations susceptibles d'affecter de façon substantielle la stratégie du Groupe, sa structure financière ou son périmètre d'activité,
- Aux émissions de valeurs mobilières, quelle qu'en soit la nature, susceptibles d'entraîner une modification du capital social de la Société,
- Aux opérations suivantes dans la mesure où elles dépassent chacune un montant fixé par le Conseil de surveillance :
 - Toute prise de participations dans toutes sociétés créées ou à créer, toute participation à la création de toutes sociétés, groupements ou organismes, toute souscription à toutes émissions d'actions, de parts sociales ou d'obligations,
 - Tous échanges, avec ou sans soultes, portant sur des biens, titres ou valeurs, toutes acquisitions d'immeubles ou de biens assimilés, toute acquisition ou cession, par tous modes, de toutes créances.

Le Directoire dispose des délégations suivantes qui lui ont été conférées par l'assemblée générale des actionnaires de la Société réunie le 25 mai 2012 :

Nature des autorisations	Montant nominal maximal autorisé	Durée
Rachat d'actions (8 ^{ème} résolution)	10 % du capital. Prix maximum d'achat : 42 euros par action. Montant global affecté au programme : 230 millions d'euros.	18 mois
Réduction du capital social par annulation des actions auto-détenues (9 ^{ème} résolution)	10% des actions composant le capital de la Société par période de 24 mois.	26 mois
Augmentation du capital social, par émission – avec maintien du droit préférentiel de souscription – d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance (10 ^{ème} résolution)	4 millions d'euros. Son utilisation s'imputera sur le plafond global de 5 millions d'euros.	26 mois
Augmentation du capital social par émission - sans droit préférentiel de souscription (DPS) - d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance (11 ^{ème} résolution)	1 million d'euros. Son utilisation s'imputera sur le plafond global de 5 millions d'euros.	26 mois

Nature des autorisations	Montant nominal maximal autorisé	Durée
Augmentation du capital social par émission sans droit préférentiel de souscription d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance par une offre visée à l'article L. 411-2, II du Code monétaire et financier auprès notamment d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs (12 ^{ème} résolution)	1 million d'euros. Son utilisation s'imputera sur le plafond de 1 million d'euros des augmentations de capital sans DPS autorisées par la 11 ^{ème} résolution et sur le plafond global de 5 millions d'euros.	26 mois
Augmentation du capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital sans droit préférentiel de souscription en rémunération d'apports en nature portant sur des titres de capital ou des valeurs mobilières donnant accès au capital (13 ^{ème} résolution)	10% du capital social. Son utilisation s'imputera sur le plafond de 1 million d'euros des augmentations de capital sans DPS autorisées par la 11 ^{ème} résolution et sur le plafond global de 5 millions d'euros.	26 mois
Augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres (15 ^{ème} résolution)	2 millions d'euros. Son utilisation s'imputera sur le plafond global de 5 millions d'euros.	26 mois
Augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription (option de sur-allocation) (16 ^{ème} résolution)	Dans les délais et limites prévus par la réglementation applicable au jour de l'émission (au jour de l'assemblée générale ayant accordé cette délégation : dans les 30 jours de la clôture de la souscription, dans la limite de 15% de l'émission initiale et au même prix que celle-ci). Son utilisation s'imputera sur le plafond applicable à l'émission initiale et sur le plafond global de 5 millions d'euros.	26 mois
Augmentation du capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux adhérents de plans d'épargne avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers (17 ^{ème} résolution)	3% du capital social au jour de la décision du Directoire. Son utilisation s'imputera sur le plafond global de 5 millions d'euros.	26 mois
Attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre, au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux du groupe ou de certains d'entre eux (18 ^{ème} résolution)	0,5% du capital social au jour de la décision du Directoire. Son utilisation s'imputera sur le plafond global de 5 millions d'euros.	38 mois

Le Directoire a fait usage de la 18ème résolution lors de sa réunion du 6 juillet 2012 en décidant de mettre en œuvre un nouveau plan d'attribution gratuite d'actions comme annoncé à la section 15.1 du Document de Référence 2011. Ce plan d'attribution gratuite d'actions prévoit l'attribution de 174.601 titres au profit de 604 bénéficiaires. La condition d'ancienneté n'est pas exigée pour pouvoir en bénéficier, mais l'attribution définitive des actions nécessite de respecter une période d'acquisition de deux ans et reste soumise à une condition de présence et une condition de performance liée au cours de l'action CFAO par rapport à celle du SBF 120.

A la date du présent document aucune autre délégation n'a été utilisée par le Directoire depuis l'assemblée générale des actionnaires de la Société réunie le 25 mai 2012.

8. RESOLUTIONS APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 MAI 2012

L'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société réunie le 25 mai 2012 a adopté les résolutions suivantes :

A titre ordinaire :

- Approbation des comptes sociaux de l'exercice ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice ;
- Affectation du résultat de l'exercice 2011 et fixation du dividende ;
- Approbation des conventions réglementées ;
- Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de M. Jean-François Palus ;
- Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de M. Jean-Charles Pauze ;
- Nomination de Mme Sylvie Rucar en qualité de nouveau membre du conseil de surveillance ;
- Autorisation à donner au directoire à l'effet d'opérer sur les actions de la Société ;

A titre extraordinaire :

- Délégation à donner au directoire à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues ;
- Délégation de compétence à donner au directoire pour décider l'augmentation du capital social, par émission – avec maintien du droit préférentiel de souscription – d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance ;
- Délégation de compétence à donner au directoire pour décider l'augmentation du capital social par émission - sans droit préférentiel de souscription - d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance ;
- Délégation de compétence à donner au directoire pour décider l'augmentation du capital social par émission sans droit préférentiel de souscription d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance par une offre visée à l'article L. 411-2, II du Code monétaire et financier auprès notamment d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs ;
- Possibilité d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital sans droit préférentiel de souscription en rémunération d'apports en nature portant sur des titres de capital ou des valeurs mobilières donnant accès au capital ;
- Délégation de compétence à donner au directoire à l'effet de décider l'augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres ;
- Délégation de compétence à donner au directoire à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription ;

- Délégation de compétence à donner au directoire pour décider l'augmentation du capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux adhérents de plans d'épargne avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers ;
- Délégation de compétence à donner au directoire à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre, au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux du groupe ou de certains d'entre eux ;
- Modification de l'article 13 des statuts relatif aux Assemblées Générales ;

A titre ordinaire :

- Pouvoirs pour formalités.

9. PERSONNE ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT POUR CFAO

« J'atteste que le présent document, qui a été déposé le 17 octobre 2012 auprès de l'Autorité des marchés financiers et qui sera diffusé le 18 octobre 2012, soit au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et par son instruction n°2006-07 du 25 juillet 2006 dans le cadre de l'offre publique d'achat initiée par Toyota Tsusho Corporation et visant les actions de la société CFAO. Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Sèvres, le 17 octobre 2012

Alain Viry
Président du Directoire